

1^{er} octobre 2002

02.358

Question François Bonnet

Le plat de Boinod atteint de la pelade...

Le Conseil d'Etat peut-il informer le Grand Conseil sur les raisons pour lesquelles, après la réfection récente de la route de la Vue-des-Alpes sur le plat de Boinod, on a raclé tout le nouveau revêtement de bitume pour le refaire une deuxième fois? Nous aimerions également connaître le montant de la facture de cette surprenante opération et savoir à qui elle sera adressée.